

## Information aux parents

### DOCUMENT À CONSERVER

### Nature et périodes des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2022-2023

Classes du 1<sup>er</sup> cycle

Titulaires : Isabelle Grenier, Donald Rodrigue, Sylvie Castonguay et Isabelle Bastien

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

---

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

*Document produit par la Commission scolaire de la Capitale, Services éducatifs des jeunes, 14 avril 2011 – Révisé par les enseignants de l'école Jean-XXIII au cours du mois de septembre 2022.*

## Classes du 1<sup>er</sup> cycle

**Nom des enseignants titulaires :** Isabelle Grenier, Donald Rodrigue, Sylvie Castonguay et Isabelle Bastien

1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<b>Français, langue d'enseignement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire : 50 %</li> <li>• Écrire : 30 %</li> <li>• Communiquer oralement : 20 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien de lecture</li> <li>• Réalisation d'une courte tâche à la suite d'une lecture</li> <li>• Rédaction de phrases et de textes variés</li> <li>• Contrôles</li> <li>• Écriture provisoire</li> <li>• Dictées réflexives</li> <li>• Discussions, causeries ou autres échanges, formels ou informels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation d'apprentissage et d'évaluation ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année : situation d'évaluation en lecture et en écriture de la Commission scolaire de la Capitale</li> </ul>
<b>Mathématique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résoudre une situation-problème : 20 %</li> <li>• Utiliser un raisonnement mathématique : 80 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques</li> <li>• Grilles d'observations</li> <li>• Exercices de vérification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année : épreuve ministérielle facultative</li> </ul>
<b>Éthique et culture religieuse : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les savoirs essentiels : (valeur, règle, besoin, interdépendance, rituels de naissance, récits religieux, etc.)</li> </ul>		
<b>Arts plastiques : 100 %</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'appropriation de diverses techniques</li> <li>• Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message)</li> <li>• Activités d'appréciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences</li> </ul>	-----
<b>2. « Autres compétences »</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser son travail <input checked="" type="checkbox"/></li> <li>• Travailler en équipe <input type="checkbox"/></li> <li>• Savoir communiquer <input type="checkbox"/></li> <li>• Exercer son jugement <input type="checkbox"/></li> </ul>	<p>À la 3<sup>e</sup> étape, dans les bulletins la compétence <i>Organiser son travail</i> fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
<b>Anglais, langue seconde</b> Amélie Jacob <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre des textes entendus : 60 %</li> <li>Communiquer oralement en anglais : 40 %</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant guide et soutient l'élève dans ses apprentissages et évalue l'acquisition des connaissances prévues au programme.</p> <p>Il utilise des grilles d'observation pour noter les comportements attendus de l'élève (réactions de compréhension des consignes, des chansons, des histoires, des comptines et utilisation de mots anglais combinée à des gestes pour exprimer des besoins et communiquer des idées).</p>		
<b>Éducation physique et à la santé : 100 %</b> Philippe Duguay et Jérôme Bell <ul style="list-style-type: none"> <li>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physique</li> <li>Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</li> <li>Adopter un mode de vie sain et actif</li> </ul>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices.</li> <li>développe un répertoire de connaissances, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un partenaire.</li> <li>Pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes.</li> </ul> <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grille d'évaluation, de grilles d'observation, de questionnaires et d'entrevues.</p>		
<b>Musique : 100 %</b> Loïc Paradis-Laperrière	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création;</li> <li>de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues, les connaissances et/ou les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier ».</li> </ul>		

## IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.
- C. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : agenda, travaux envoyés à la maison, etc.

## Communications officielles de l'année

<b>Première communication écrite</b>	Vous recevrez une première communication indiquant le développement des apprentissages et du comportement de votre enfant au cours de la deuxième semaine du mois d'octobre.
<b>Premier bulletin</b>	Le premier bulletin vous sera acheminé par courriel le <u>16 novembre 2022</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>29 août au 11 novembre 2022</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
<b>Deuxième bulletin</b>	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par courriel le <u>15 mars 2023</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>14 novembre 2022 au 3 mars 2023</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
<b>Troisième bulletin</b>	Le troisième bulletin vous sera acheminé par courriel le <u>29 juin 2023</u> . Il couvrira la période s'échelonnant du <u>14 mars 2023</u> jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.  C'est dans ce troisième bulletin que sera communiqué la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettront de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

---

Isabelle Grenier, titulaire 1<sup>re</sup> année

---

Donald Rodrigue, titulaire 1<sup>re</sup> année

---

Sylvie Castonguay, titulaire 2<sup>e</sup> année

---

Isabelle Bastien, titulaire 2<sup>e</sup> année

---

Martin Auger, directeur

